

2004 ▶ 2010

Ensemble pour une région solidaire et citoyenne

L'action des élus-es communistes & de la majorité de gauche depuis 2004

Édito

La majorité de gauche élue au Conseil régional en 2004 a transformé la région, travaillé à la fédération des territoires plutôt qu'à leur mise en concurrence, développé la solidarité : **une politique de gauche et une politique de droite, ce n'est pas la même chose !**

Les élu-e-s communistes ont joué un rôle décisif dans de nombreux domaines, avec la mise en place du Pass'solidaire dans les transports régionaux, avec la création du réseau public régional de formation professionnelle, mais aussi avec la création de la délégation à l'égalité entre les femmes et les hommes, avec la modulation sociale des tarifs de restauration dans les lycées... Cette plaquette a pour vocation de vous détailler ce bilan.

Aujourd'hui, nombre de familles de notre région vivent très durement les conséquences de la crise et de la politique menée par N. Sarkozy et la droite au pouvoir.

On nous a fait le coup de la "moralisation du capitalisme". En réalité, rien n'a changé. Les actionnaires du CAC 40 sont à la fête pendant que le chômage explose. **La spéculation repart à la hausse, en compressant encore plus l'emploi et le pouvoir d'achat.**

Le gouvernement encourage ce mécanisme à l'origine de la crise. La droite utilise le contexte actuel pour accélérer la casse des solidarités et veut remettre la main sur les régions pour accélérer le remodelage libéral de notre société.

La crise économique, la politique dévastatrice de N. Sarkozy imposent de **franchir une nouvelle marche et de construire un projet encore plus ambitieux pour la région** et pour les Champardennais, pour protéger nos concitoyens contre le développement des inégalités, contre la casse des services publics et le dynamitage de nos collectivités locales.

Il faut de l'ambition pour impulser un nouveau développement industriel et agricole générateur d'emplois de qualité et préservant l'environnement.

C'est autour de ces objectifs de progrès que les communistes veulent impulser une dynamique d'un large rassemblement des hommes et femmes de gauche pour ne pas laisser la droite faire main basse sur la région.

Les élus-es du groupe communiste



Pierre Mathieu

Vice-président
délégué aux infrastructures
& aux transports
(Aube)



Michèle Leflon

Vice-présidente
déléguée à la formation professionnelle,
à l'insertion & à l'emploi
(Ardennes)



Karine Jarry

Conseillère régionale déléguée à l'égalité
entre les femmes & les hommes,
présidente de la commission de contrôle
et d'évaluation des aides aux entreprises,
présidente du groupe communiste
(Marne)



**Jean-Claude
Dammerey**

Conseiller régional
(Haute-Marne)



Sylvain Dalla Rosa

Conseiller régional
(Ardennes)



**Michel
Guillaudeau**

Conseiller régional
(Marne)

- ✓ Ce qui a changé en seulement cinq ans...
- ✓ Les principales avancées...
- ✓ L'apport du groupe communiste...
- ✓ Les pistes pour l'avenir, pour un projet à construire ensemble...

CAP à GAUCHE...



Ce qui a changé en 2004

Pendant des années, la politique mise en œuvre par la droite a consisté à faire le minimum, à saupoudrer des aides, à mener une politique de guichet. Cela a favorisé le clientélisme et entretenu les concurrences et rivalités entre territoires.

Les plus grosses entreprises et les classes les plus aisées ont pu y trouver leur compte avec une fiscalité avantageuse pour eux. Mais le manque d'investissement, l'absence de cohérence régionale et d'une politique de progrès ont produit leurs effets négatifs : les retards se sont accumulés et ont été préjudiciables aux Champardennais-e-s.

En 2004, la majorité de gauche composée d'élus socialistes, PRG et communistes a tourné la page pour passer d'une politique de guichet à une politique de projets et ne plus favoriser un territoire

contre un autre, ni laisser de côté les populations les plus fragiles.

Il a fallu faire en sorte que les territoires travaillent mieux ensemble, sur des objectifs communs. Le Conseil régional a fait un grand travail d'écoute, de concertation pour élaborer de nouvelles politiques avec les citoyens, les collectivités. Il a ainsi adopté des Schémas régionaux de développement, dans les domaines aussi divers que la formation tout au long de la vie, le développement économique, la culture ou les transports.

Les engagements électoraux proposés en 2004 ont été mis en œuvre. Sur certaines questions, la nouvelle majorité est même allée plus loin. Cela commence donc à changer la donne. Transports, lycées, formation professionnelle, développement économique... les choses avancent.



Les transports régionaux sont une compétence majeure des Régions. Le Conseil régional définit l'offre de service et finance l'exploitation des trains. La SNCF est chargée de la mise en œuvre du service public. Une région vaste, une faible densité de population, un retard historique des investissements dans le ferroviaire par rapport à la route, un maillage assez pauvre du territoire... telles sont les caractéristiques de la Champagne-Ardenne. Pour rattraper le retard, réduire les inégalités sociales et territoriales, diminuer le niveau de pollution, la Région a donné la priorité au transport public collectif.

Le groupe des élus communistes, Pierre Mathieu, vice-président en charge des infrastructures et des transports, ont joué un rôle actif pour faire vivre cette priorité.

Transports régionaux... UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Une politique volontariste en faveur du service public

- ▶ **Renouvellement et modernisation de la totalité des trains régionaux.** En 2002, c'est l'un des parcs de matériel ferroviaire les plus vétustes (32 ans de moyenne d'âge !) qui a été transféré à la Région. Grâce à un investissement colossal de 240 millions d'€, la Champagne-Ardenne disposera en 2010 d'un parc totalement renouvelé ou rénové. Pour l'essentiel les nouveaux trains circulent déjà. En juin 2007, notre région a été la première au monde à mettre en service des trains bimode/bicourant.
- ▶ **Augmentation de 40% de l'offre TER.** En concertation avec les autres collectivités et les usagers, la Région a veillé à ce que l'arrivée du TGV bénéficie au plus grand nombre et pénalise le moins possible les gares peu ou pas desservies par celui-ci. L'ensemble des dessertes, des points d'arrêts, des horaires ont été revus pour répondre le mieux possible aux besoins. De nouvelles liaisons ont été créées à l'exemple du premier A/R direct de l'histoire entre Troyes et Dijon mis en service en juillet 2009.
- ▶ **Une participation déterminante pour la réalisation de grands projets structurants.** Pour le TGV-EST bien entendu, mais il était inconcevable que la réalisation de ce projet majeur pour le Nord de la région (Marne et Ardennes) se réalise sans

LA MARQUE des communistes

Transports régionaux... **UNE NOUVELLE DYNAMIQUE**

Suite de la p.2

que se concrétise, enfin, l'engagement de l'Etat pour l'électrification de la ligne Paris/Troyes/Mulhouse. Sur ce dossier, chacun reconnaît l'action déterminante depuis des années de Pierre Mathieu. La détermination du Conseil régional qui a su fédérer l'ensemble des collectivités a permis d'arracher à l'Etat des financements qui vont permettre la réalisation du projet.

La construction et le développement de plates-formes multimodales comme à Givet et Nogent-sur-Seine (fluvial/ferroviaire/routier) ou Chalindrey a permis d'installer la Région sur la carte du transit des marchandises, générant une activité économique utile pour nos territoires.

► **Mise en place et animation de véritables structures de concertation** associant l'ensemble des acteurs du transport : usagers, élus locaux, représentants du monde socio-économique, représentants de la SNCF... Les Comités Locaux d'Animation et de Développement des transports régionaux (CLAD) sont des lieux d'expression des besoins et de construction de nouveaux projets.

► **Des tarifications très avantageuses pour permettre l'accès de tous aux transports régionaux.** Le "Libre Etudes" et le " Pass'Etude " offrent des réductions importantes aux lycéens, aux apprentis et aux étudiants. Les salariés bénéficient du "Pass'Actif" auquel s'ajoute désormais le remboursement obligatoire par les employeurs aux salariés de 50 % du prix des abonnements pour se rendre de leur domicile à leur travail. Le " Pass'Emploi " permet aux demandeurs d'emplois de se rendre gratuitement aux entretiens d'embauche, aux rendez-vous de l'ANPE, aux concours...

Création du Pass'Solidaire

80 % de réduction pour tous les membres des familles disposant de faibles ressources. Le groupe communiste est à l'origine de la mise en place depuis le 1er septembre 2009 du Pass'Solidaire. Cette tarification permet à toute personne d'un même foyer fiscal dont le quotient familial est inférieur à 9 000 euros net annuels de bénéficier d'une réduction de 80% pour tous les trajets, sur tous les trains (hors TGV) en Champagne-Ardenne.



► **Création de nouvelles gares,** accélération des rénovations et de la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Durant le mandat, 4 nouvelles gares ont été ouvertes : Magneux-Coulandon (51), Bezannes (51) qui permet les correspondances TER/TGV, Bazancourt (51) et Franchet d'Espérey (51).

► **Développement de l'inter modalité** pour faciliter la vie des usagers. " VITICI " la nouvelle centrale régionale d'information multimodale s'inscrit dans cette volonté. Elle est ouverte au public depuis mi-septembre 2009 (www.vitici.fr). D'ici quelques semaines ce site permettra d'établir son itinéraire, en un seul clic, d'un point à un autre en Champagne-Ardenne. S'ajoute à cela toute l'offre nationale SNCF. Un travail est également initié pour aller vers une billettique unique.

► **Défense et amélioration du service public au quotidien.** La convention signée avec la SNCF porte l'exigence d'une amélioration constante de la qualité de service. Elle met en place des dispositifs (bonus/malus) incitant la SNCF à atteindre les objectifs définis. Cette convention impose le maintien à l'identique du nombre des emplois cheminots du TER dans les gares et les trains. C'est un dispositif sans équivalent sur le territoire national.



Les réalisations des cinq dernières années, les orientations portées par les élus communistes et la majorité sortante contrastent singulièrement avec la politique mise en œuvre au plan national. Nicolas Sarkozy et son gouvernement saccagent les services publics.

Ils veulent remettre la main sur les régions pour privatiser les TER. Il nous faut donc agir ensemble pour empêcher ce mauvais scénario et amplifier la nouvelle dynamique du transport régional, à laquelle les élus communistes ont apporté une contribution déterminante.

Relever de nouveaux défis...

La formation professionnelle au service des Champardennais

Le mandat 2004-2010 aura été riche de changements dans ce domaine de compétence obligatoire du Conseil régional qu'est la formation professionnelle.

Transformer les formations offertes aux demandeurs d'emploi pour dépasser le simple traitement social du chômage et les stages bidons en une véritable formation professionnelle utile à la promotion sociale, utile à la sortie du chômage, a été le chantier majeur, car c'est l'essentiel du budget formation professionnelle de la Région.

► **Suppression des stages de pratique professionnelle** mis en place par la majorité précédente de droite, consistant à mettre des jeunes demandeurs d'emploi à la disposition des entreprises.

► **Transformation du programme régional de formation pour mieux l'adapter aux besoins des demandeurs d'emploi.** Ce travail s'est appuyé sur l'élaboration du schéma régional de la formation professionnelle tout au long de la vie, un grand moment de concertation dans la Région. Michèle Leflon, vice-présidente en charge de la formation professionnelle a associé au maximum, non pas seulement les représentants patronaux habitués à poser leurs exigences, mais des représentants des salariés, des demandeurs d'emploi, des lycées, des organismes de formation, des parents d'élèves...

► **Engagement pour qu'aucun demandeur d'emploi ne se voie interdire une entrée en formation de par son âge ou son statut.** Une lutte importante a été accomplie contre les inégalités :



- achat de formation conjointe avec les ASSEDIC pour permettre à des demandeurs d'emploi non rémunérés de bénéficier des mêmes formations que ceux qui sont indemnisés.

- signature de convention avec les Conseils généraux pour permettre aux RMLstes de bénéficier des formations financées par le Conseil régional : c'est en Champagne Ardenne que la première convention de ce type a été signée.

- ouverture d'actions de formations de proximité, pour redonner le goût à la formation afin de mieux prendre en compte les demandeurs d'emploi des zones rurales et urbaines.

- mise en place du chèque formation permettant aux salariés à temps partiels les moins qualifiés d'accéder à des formations préparatoires à des formations qualifiantes.

Suite en p. 5

La formation des demandeurs d'emploi en chiffres :

✓ 10 000 formations.

✓ 17 millions d'€ de rémunération des stagiaires (hors AFPA).



Quelques points essentiels

► **Fin des stages bidons pour une formation professionnelle des demandeurs d'emploi de qualité.**

► **Construction d'un Réseau public régional de formation pour développer un service public nouveau, innovant, démocratique.**

► **Coordination des différents services d'orientation en Champagne-Ardenne ...**

De la rue à la Région avec les communistes

La formation professionnelle au service des Champardennais

Suite de la p.4

► **Sécurisation des parcours professionnels :** même si une véritable sécurité sociale professionnelle ne pourra pas être régionale et nécessite une loi, la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle a été généralisée, hors cas particuliers. Elle s'accompagne d'indemnités pour les frais annexes : transport, hébergement.

► **Amélioration de l'orientation vers la formation** grâce à un protocole opérationnel récemment signé entre Pôle Emploi et le Conseil régional.

► **Création du réseau public régional de formation professionnelle.** C'est une victoire face à la volonté du gouvernement et des dirigeants européens de transformer la formation en marchandise. C'est un point d'appui face au démantèlement programmé de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), ce magnifique service public de formation. Pas tout à fait service public - l'inscription de la concurrence libre et non faussée dans le traité européen l'interdisant - ce réseau doit cependant permettre de transformer les relations entre le Conseil régional et les organismes de formation, avec des obligations de service public, avec des

possibilités nouvelles pour améliorer l'offre de formation.

► **Orientation, contribution à la formation des salariés, les objectifs ont été changés radicalement :** ce n'est plus la seule satisfaction des patrons qui est recherchée, mais celle des besoins de la population champardennaise. La coordination des dispositifs d'orientation s'est traduite aussi par le développement d'un premier niveau d'information de proximité à travers les Espaces Métiers.

► **Développement de la concertation en région :** le CCREFP (Comité consultatif régional de l'emploi et de la formation professionnelle) est devenu un lieu de débat et de co-construction associant tous les partenaires sociaux aux financeurs que sont l'Etat et la Région. Cela a donné lieu à des travaux particulièrement intéressants dans le domaine du développement de la Validation des Acquis de l'Expérience.

► **Ecole de la Deuxième chance.** L'extension à toute la Champagne-Ardenne de l'Ecole de la Deuxième chance permet de former chaque année 700 jeunes sans diplôme ou qualification.

POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI



► **Mise en œuvre en 2005 d'un schéma régional du développement économique et de l'emploi.** Les élu-e-s communistes ont veillé à ce que ce schéma intègre la dimension des services publics qui contribuent de manière déterminante au développement des territoires.

Depuis de nombreuses années, la Champagne-Ardenne subit une forte dégradation de sa situation économique et sociale, notamment dans le secteur industriel. Bien souvent, il ne s'agit pas de "mutations" comme certains l'avancent, mais du choix de privilégier la rentabilité des capitaux au détriment des salarié-e-s et des territoires.

Avec un pouvoir politique aux ordres du Medef et de la grande finance, il n'y avait aucune règle pour contrecarrer une logique qui nous a conduit à la crise que nous connaissons aujourd'hui.

Suite en p. 6

Défendre l'emploi...

POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI

Suite de la p.5

Contrôle des aides publiques

► **Sous l'impulsion du groupe communiste, le Conseil régional s'est doté en 2005 d'une Commission de contrôle et d'évaluation des aides aux entreprises**, ouverte aux différents acteurs économiques régionaux, aux partenaires sociaux. Présidée par Karine Jarry, elle permet une véritable transparence des aides versées, donne à tous ces partenaires un droit de saisine pour contrôler les engagements qui ont été pris.

► **Depuis 5 ans, toute aide publique régionale est assortie d'une obligation de résultats concrets**, précis et vérifiables en termes d'emplois et de formation des salariés. Exigence démocratique, la commission contribue à éviter l'utilisation abusive de l'argent public par les entreprises. Mais si la Région joue le jeu, elle reste très isolée dans cette démarche. Car la plus grande partie des aides reçues par les entreprises, 90 % environ, proviennent de l'Etat ou d'autres collectivités. Elles sont versées sans critères d'attribution, sans contrôle. Il s'agit donc d'une bataille qui reste à amplifier et à gagner.



► **La droite régionale veut supprimer en Champagne-Ardenne la commission de contrôle.**

C'est ce qu'elle a fait lorsqu'elle est revenue au gouvernement en 2002, en abrogeant la loi Hue qui permettait un véritable contrôle au niveau national de l'argent public. Rappelons également qu'au mois de mai 2009, lorsque les sénateurs communistes ont proposé une loi relative à l'évaluation et au contrôle de l'utilisation des aides publiques, la droite l'a rejetée.

MUTAREV

► **Suite à la multiplication de restructurations coûteuses socialement et pour les collectivités, la Région a proposé en 2008 un dispositif autour de trois axes prioritaires : anticipation des problèmes économiques, accompagnement et revitalisation économique. MUTAREV innove grâce à la mise en place de plans de formation préventifs et à l'incitation à la négociation des Gestions prévisionnelles des Emplois et des Compétences.**

De l'ambition pour nos lycées !



La Région construit et rénove les lycées et les centres de formation d'apprentis (CFA). Elle assure l'équipement (matériel, ordinateurs...). La politique en ce domaine est une des grandes priorités depuis 2004. Plus du quart du budget du Conseil régional y est consacré.

Dans une région qui souffre des délocalisations et de la précarité du travail, l'élévation des qualifications est une nécessité pour l'avenir. Ouvrir des perspectives pour la jeunesse passe par une formation initiale de qualité.

Suite en p. 7

L'ÉDUCATION : UNE PRIORITÉ... pour les communistes

Suite de la p.6

DE L'AMBITION POUR NOS LYCÉES !

Mise en œuvre par la majorité de gauche d'un programme d'investissements de 250 M€. Cela se traduit par des rénovations de lycées prenant en compte des critères de Haute qualité environnementale, de clauses sociales dans l'attribution de marchés publics. Pour l'apprentissage, création de CFA publics avec de nouvelles sections. En 2012, l'ensemble des établissements sera accessible pour les personnes handicapées.

► **Les élu-e-s communistes, particulièrement actifs sur le chantier de l'éducation**, ont proposé et appuyé de nombreuses actions en faveur des élèves et des personnels dont la Région a la charge. Présents lors des conseils d'administration de lycées des 4 départements, ils sont des points d'appui au quotidien.

► **Comme dans d'autres domaines, l'action volontariste de la Région se heurte à la politique du gouvernement** qui supprime des postes d'enseignants et des filières. Mais il n'y a pas de résignation : si les effectifs diminuent dans certains territoires, **la Région décide de ne pas fermer d'établissements, afin de permettre de meilleures conditions d'études aux élèves**. Cela contraste avec le choix effectué par des collectivités gérées par la droite qui n'hésitent pas à fermer écoles ou collèges.



► **L'aide aux lycéens et à leurs familles**. La Région soutient directement les élèves. Elle accompagne les familles dans la prise en charge d'une partie des frais de scolarité. Elle participe aux transports, à l'hébergement et à la restauration pour les apprentis. **La prise en charge des manuels scolaires**, que les élus communistes avaient réussi à arracher à la droite

lors du mandat précédent, est organisée avec la carte LYCEO. Ce dispositif a été développé et vise à garantir l'égalité devant la réussite. La carte permet aux lycéens de payer l'achat des manuels scolaires. Les lycéens et apprentis bénéficient d'un "porte-monnaie" allant jusqu'à 109 €. Avec 20 € ou 85 € pour les manuels scolaires et 24 € pour les sorties culturelles.

► **Les élu-e-s communistes gagnent l'instauration d'une modulation sociale pour les prix des repas dans les lycées**. **Plus de 10 000 lycéens bénéficient maintenant d'une aide à la restauration scolaire, en fonction des revenus de leur famille**. Le prix du repas est abaissé de 0,40 €. Ce ne sont pas les seuls élèves boursiers qui profitent du dispositif : toutes les familles qui ont droit à l'allocation de rentrée scolaire peuvent y prétendre. C'est un premier pas et le groupe communiste va proposer d'aller plus loin. **Pour la qualité des repas, la Région développe le recours régulier des lycées à des producteurs locaux de l'agriculture biologique**.

Pour les personnels TOS

► 1 500 personnels en charge des missions d'accueil, d'entretien, de restauration et d'hébergement dans les lycées, ont été transférés par l'Etat aux Régions. C'est la conséquence de la loi dite de "décentralisation" de 2004. **La Région a pris toutes ses responsabilités pour une bonne intégration des personnels TOS (techniciens, ouvrier et de service) en favorisant de meilleures conditions sociales**. Les élu-e-s communistes ont agi en faveur d'un plan de dépréciation des personnels non titulaires. Le groupe communiste continuera à être attentif aux conditions de travail de ces salarié-e-s, personnels TOS que la droite - si elle revenait aux affaires - risque fort de vouloir externaliser dans le cadre de services privatisés.

BON À SAVOIR !

► La région Champagne-Ardenne se situe parmi les premières en France pour le niveau d'équipement en informatique par élève (14 000 ordinateurs sont en service dans nos lycées, et près de 2 000 sont en cours d'installation).

QUELQUES CHIFFRES :

► La région Champagne-Ardenne, c'est 59 000 lycéens, 9 000 apprentis, 117 lycées.

De toutes les luttes...

L'accès à la culture

La Champagne-Ardenne intervient dans le domaine de la culture qui n'est pourtant pas de sa compétence propre. Mais l'exécutif régional accorde une importance primordiale à ce domaine en y consacrant 13 M€.

► Ses programmes d'intervention visent à **soutenir la création artistique**, à permettre la **diffusion des œuvres auprès du public** le plus large et le plus diversifié. La Région participe également aux efforts d'investissement pour la modernisation des équipements culturels et développe une politique visant à mieux faire connaître, restaurer et valoriser le patrimoine de Champagne-Ardenne.

► La réforme de l'Agence régionale culturelle de Champagne-Ardenne (ARCCA) a permis d'élargir la politique culturelle de la Région. Les professionnels du secteur n'ont plus été les seuls à bénéficier de l'apport de la collectivité. **Le public a fait son entrée dans les axes de détermination de la politique culturelle.**



L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES & LES HOMMES

► Si l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe désormais largement reconnu, sa réalisation est loin d'être une réalité. Pour cette raison, sous l'impulsion de Karine Jarry, le Conseil régional a décidé de s'engager en devenant la 1^{ère} collectivité Champardennaise signataire de la Charte Européenne pour l'Égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. Cela a débouché sur la **mise en place d'une Délégation à l'Égalité**. La Région encourage et soutient les jeunes filles, lycéennes et apprenties à poursuivre un cursus habituellement dominé par les garçons, en leur attribuant le **Prix de la vocation féminine**. En 2009, elle propose un concept innovant en ouvrant également ce prix aux jeunes garçons, afin de promouvoir l'égalité dans l'accès à la formation des jeunes filles et garçons : le **Prix régional pour l'Égalité**.

► Une Charte d'engagements réciproques aux entreprises qui sollicitent ou bénéficient d'une aide financière a été lancée. En contrepartie des aides de la Région, l'entreprise s'engage à créer des emplois de qualité, à former et qualifier ses salarié-e-s et à **promouvoir concrètement l'égalité entre les femmes et les hommes**.

► En 2007, un premier colloque est réalisé sur le thème de l'égalité. Il permet d'aborder des sujets aussi divers que la lutte contre les violences faites aux femmes, la citoyenneté, l'implication des femmes dans la politique et la valeur d'égalité dans les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Après ce premier succès, le colloque du 12 novembre 2009 va impulser la naissance d'un **Observatoire régional pour l'égalité**.

BATTRE LA DROITE... avec les communistes



Pour une agriculture et un environnement durables

La Région est intervenue pour :

- ▶ L'installation des jeunes agriculteurs.
- ▶ Le développement de l'agriculture biologique.
- ▶ La structuration de la filière bois et la valorisation de la forêt. Un plan régional de la ressource forestière concerne 55 000 hectares de massifs forestiers sur les 4 départements. Il s'agit de valoriser et de développer l'utilisation de produits issus de la forêt.
- ▶ La contribution à la valorisation des Parcs naturels régionaux (PNR) de la Montagne de Reims et de la Forêt d'Orient. La Région accompagne le projet de préfiguration du PNR en Ardenne.
- ▶ La région a créé l'Agence de la construction et de l'aménagement durable dont l'objectif est de promouvoir les éco-technologies dans la construction.
- ▶ Financement de nombreuses opérations visant à développer les énergies renouvelables (solaire, géothermie, chaufferies bois...).
- ▶ Mise en œuvre d'un schéma régional de l'éolien et d'un Plan climat énergie.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- ▶ **Pour l'université de Reims**, le Conseil régional a soutenu la création de nouvelles filières d'enseignement, la construction ou la rénovation du patrimoine immobilier des établissements d'enseignement supérieur et l'amélioration de la qualité de la vie étudiante. **La Région a financé presque intégralement la réalisation de l'UFR STAPS** (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives).
- ▶ En 2008, ce sont 6 744 étudiants qui ont bénéficié des mesures du **plan Studéo** (achat d'ordinateur portable, prêt à taux zéro, Pass'étude pour les transports, &c).
- ▶ La Région vient de mettre en place une **aide à la mutualisation des étudiants**.
- ▶ **La Région soutient des programmes de recherche.** Elle finance des emplois scientifiques (allocations doctorantes, accueil de chercheurs étrangers, &c).



Solidarité, mieux vivre...

L'action du Conseil régional :

UN LEVIER DE RÉSISTANCE À LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT



► En matière d'aménagement du territoire, la droite considère que là où il y a moins de populations, il est opportun de supprimer des services ou de moins investir. Cette logique purement comptable est dramatique. Elle aggrave le mouvement, au lieu de l'enrayer.

Face à cela, la majorité de gauche a mis en œuvre une toute autre conception en partant du fait qu'il y a besoin de **mettre l'accent sur les territoires où il y a le plus de besoins**. Elle a aidé les secteurs d'activités de pointe, d'innovation, mais aussi ceux qui sont les plus en difficultés

dans les domaines de l'agriculture ou de l'industrie. En matière d'aménagement du territoire, la même logique de résistance aux politiques de démantèlement est appliquée. **Résistance contre la suppression des services publics, contre les suppressions de postes dans l'Éducation Nationale...** Les élu-e-s communistes se sont engagés pour la défense des services publics de l'emploi et de la formation, pour le maintien de la présence postale, dans les Conseils d'administration des hôpitaux...

Dans les domaines où il y a des besoins cruciaux, les élu-e-s de la majorité sont volontairement allés au delà des compétences régionales. Ainsi, pour répondre au manque de kinésithérapeutes en Champagne-Ardenne, la région a créé et financé intégralement une école de formation rattachée à l'Université de Reims.

► **Défense des salarié-e-s et de l'emploi : les élu-e-s communistes se sont engagés aux côtés des salariés, de leurs organisations syndicales contre les fermetures d'usines, pour le maintien de l'emploi.** Ils sont intervenus dans de très nombreuses luttes, comme par exemple à la PTPM, chez Miko, Cycleurope, Grantil, Olympia, Lenoir et Mernier, Reims Aérospace, Nexans...

La Champagne-Ardenne en quelques chiffres :



- 1,339 millions d'habitants - 52 habitants au km² (112 hab. au km² en France)
- 40 000 étudiants
- PIB/hab : 25964 € (plus élevé que la moyenne des régions de province)
- Taux de chômage : 8,4 % (7,8 % en France)
- **Le budget du Conseil régional : 590 M€ (hors crédits renouvelables)**
- **Les dépenses :**
 - Investissement : 178 M€
 - Fonctionnement : 412 M€
 - Enseignement / Apprentissage : 152 M€
 - Transport et infrastructures : 103 M€
 - Formation professionnelle : 72 M€
 - Développement économique : 19 M€
 - Aménagement du territoire : 36 M€
 - Enseignement supérieur : 24 M€
 - Solidarités : 22 M€

PLUS DE DÉMOCRATIE... avec les communistes

Fiscalité, réforme des territoires : la démocratie en danger !

► La droite organise l'asphyxie financière des collectivités :

L'opposition de droite n'a cessé d'utiliser des arguments populistes, en faisant croire à une augmentation vertigineuse des impôts, ce qui est faux. La fiscalité régionale pèse peu sur les contribuables : sur 100 € d'impôts locaux, seulement 7 € reviennent à la Région.

Par contre, tout le monde sait que l'Etat a transféré sur les départements et les régions de nombreuses compétences. Ces dépenses supplémentaires n'ont pas été intégralement compensées. C'est un piège pour les collectivités qui se retrouvent asphyxiées financièrement. En 2004, la taxe professionnelle était la plus basse à l'époque parmi les régions de France. **Le groupe communiste est intervenu pour rééquilibrer la participation des entreprises** afin de permettre un meilleur développement de nos territoires.

► Les ménages et les collectivités vont subir les conséquences de la suppression de la taxe professionnelle

La suppression de la taxe professionnelle voulue par N. Sarkozy a pour but d'alléger toujours plus la contribution



des entreprises. Elle va remettre en cause les capacités d'intervention des collectivités, qui participent pourtant à 73 % des investissements civils de notre pays. Le patronat utilise l'argument du frein au développement des entreprises. En réalité, la TP n'entre pas dans la motivation des entreprises pour venir en Champagne-Ardenne. **Il faut**

savoir que le Conseil régional consacre plus de moyens pour le développement économique et la formation des salariés qu'il n'en reçoit des entreprises. Et dans notre région, le faible taux de Taxe Professionnelle n'empêche pas les logiques de casse industrielle et de délocalisations.

► La suppression de la TP intervient alors que la Révision générale des politiques publiques amplifie le démantèlement des services publics. Elle coïncide avec l'instauration de la taxe carbone, qui va peser principalement sur les ménages. Cette nouvelle taxe fait du consommateur le responsable de la pollution, elle ne met pas en cause le système qui produit tant de gâchis environnementaux. **Alors que les entreprises bénéficient de cadeaux supplémentaires avec la suppression de la TP, pour les ménages et les collectivités ce sera au final moins de pouvoir d'achat.**

Réforme des territoires :

Sarkozy recentralise la France !

La démocratie bafouée : les objectifs de cette réforme libérale sont clairs !

- Réduire le nombre des élus, démanteler les instances démocratiques que sont les différentes collectivités territoriales, instaurer un mode de scrutin complexe et antidémocratique. Tout cela va éloigner les citoyens des lieux de décisions.
- Obliger les collectivités locales à baisser les dépenses publiques. Cela va se traduire par une diminution de l'intervention publique et donc l'ouverture de nouveaux marchés pour les entreprises privées. Les services publics locaux vont être offerts aux intérêts financiers du privé.
- Mettre fin à la "clause de compétence générale" pour que les collectivités - qui n'auront plus de marges de manœuvre budgétaires - ne fassent que ce que l'Etat leur demande.



2004 ▶ 2010

Ensemble pour une région solidaire et citoyenne

*Quelques pistes pour
un projet à construire ensemble*



Un fonds régional pour l'emploi & la formation

▶ Aujourd'hui apparaît en pleine lumière la responsabilité des banques dans l'expansion catastrophique de la spéculation financière. **Il faut mobiliser**

tous les leviers qui pourraient orienter le crédit des banques vers les projets créateurs d'emplois et de formation.

▶ **Faire reculer les charges financières qui pèsent sur les PME pour favoriser l'emploi, les salaires, la formation, &c.**

Les élu-e-s communistes proposent d'aller vers la mise en place d'un Fonds régional alimenté par une dotation budgétaire du Conseil régional, prenant en charge une partie des intérêts des crédits des entreprises (PME) pour leurs investissements réels d'autant plus abaissés qu'ils programmeront de bons emplois, bien rémunérés, avec de bonnes formations. Celui-ci s'adosserait à la Commission de contrôle d'évaluation et de suivi des aides publiques.

✓ **Voilà autant de questions qui sont au cœur de l'élaboration du projet que nous voulons construire ensemble, avec vous, à partir des avancées obtenues depuis 2004 avec l'implication du groupe communiste au sein de la majorité de gauche.**

Les élu-e-s communistes **PROPOSENT**

- ▶ Les élu-e-s communistes opposent à la régression de la "réforme des territoires" une autre vision du développement des populations et des territoires, affirmant le fait régional pour **promouvoir des régions solidaires, créatives et innovantes, écologiques et citoyennes**. Pour répondre aux besoins des populations, les collectivités doivent bénéficier de moyens nouveaux : il est nécessaire pour cela d'intégrer les actifs financiers des entreprises dans la fiscalité locale.
- ▶ Les citoyens doivent pouvoir intervenir dans les choix et les décisions.
- ▶ Les élu-e-s doivent pouvoir mettre en œuvre les services publics et les politiques de leur choix.

LES COMMUNISTES ET LEURS ÉLU-E-S METTENT EN DÉBAT PLUSIEURS AXES POUR UNE RÉGION ANCRÉE À GAUCHE :

- ▶ **politique industrielle, stratégie d'aide aux entreprises favorisant l'emploi et l'environnement,**
- ▶ **création d'un fonds régional pour l'emploi et la formation,**
- ▶ **plan pour la jeunesse et son autonomie,**
- ▶ **nouvelles avancées dans le domaine de la démocratie territoriale, participative,**
- ▶ **politique environnementale alternative qui favorise le développement social, non excluante pour les couches modestes et en rupture avec le "capitalisme vert",**
- ▶ **bataille pour une vraie décentralisation, pour de nouveaux moyens aux collectivités, pour développer les services publics...**